

Les étudiants de 2017 auront un numéro Inami

La ministre de la Santé, Maggie De Block (VLD), a libéré ce vendredi des numéros Inami pour tous les étudiants en médecine qui seront diplômés en juin 2017 ou après la deuxième session d'examens. « Cette situation ne pouvait pas durer. Ces étudiants sont presque diplômés et ne savent pas s'ils vont pouvoir exercer l'année prochaine. Les doyens m'ont d'ailleurs alertée parce qu'ils ne savent pas s'ils pourront leur attribuer des places de stage », nous a indiqué Maggie De Block.

En revanche, la ministre ne s'est pas avancée pour les étudiants des années à venir : « Nous jugerons en temps opportun. »

La démarche n'est du reste pas gratuite. Maggie De Block attend toujours de la Fédération Wallonie-Bruxelles un système de filtre qui permette d'éviter l'inflation du nombre de médecins et donc

de numéros Inami. « Il y aura évidemment une facture. Les numéros supplémentaires accordés aujourd'hui devront être comptabilisés à l'avenir. J'attends à présent que le ministre Marcourt mette en place un système qui ne soit plus annulé par le Conseil d'Etat. »

Le ministre Marcourt (PS) estime, de son côté, que la démarche de la ministre ne répond pas aux accords passés. « L'accord conclu visait à délivrer des numéros Inami à tous les étudiants, pas uniquement à ceux de dernière année. Maggie De Block replonge tous les autres actuellement en formation dans le doute », a réagi auprès de Belga le porte-parole de Jean-Claude Marcourt. Le comité interuniversitaire des étudiants en médecine partage ce sentiment et parle de « faux cadeau de Noël ». ■

B.Dy